

A

ssociation de Défense de l'Ecole Catholique

D

Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni (St Marc X, 9)

E

Les atteintes portées à la nature individuelle ou sociale de l'homme sont autant d'insultes et d'impiétés contre Dieu son Créateur et souverain Maître. Dès le commencement, Dieu a surélevé de façon gratuite la nature de l'homme en l'appelant à une connaissance et un amour surnaturels de Lui-même, qui rendent possible une participation à la vie intime de la Sainte Trinité. Depuis la Rédemption, l'homme est invité à être uni à Dieu par l'intermédiaire de Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, dont l'incarnation rédemptrice a rendu possible la restauration du plan divin. D'où l'omniprésence, dans la Révélation, de l'image du lien nuptial qui unit Dieu à son peuple et qui annonce pour l'Eglise la vie à laquelle l'homme se trouve appelé par Dieu et avec Dieu à des noces éternelles.

C

Mais dès l'origine, le péché d'Adam et Eve et, encore aujourd'hui, la révolte des ennemis de l'Eglise catholique s'opposent orgueilleusement à ce plan d'amour qui suppose en retour l'obéis-

sance et la soumission à l'ordre qui émane de la Sagesse divine. Cet esprit d'indépendance, tout comme le péché mortel, constitue un divorce d'avec Dieu.

Dieu est certes plus puissant que le mal de ses créatures. Le Roi invite toujours aux noces éternelles, même si les invités déclinent son offre. Ceux-ci refusent de se reconnaître créatures dépendantes et tentent toujours de se passer de Dieu, lui préférant



des veaux d'or ou le culte de leur propre corps. Jésus-Christ, qui est pourtant l'unique Voie, la Vérité et la Vie, se trouve ainsi écarté de la vie sociale, de l'école, de la législation et, finalement, du cœur de l'homme. Le divin Epoux n'est plus l'objet d'amour de l'âme humaine son épouse. Le Verbe qui s'est fait homme pour relever l'humanité déchue n'est pas reçu par les siens. Mais il donnera pourtant l'héritage céleste à ceux qui l'accueillent, à ceux qui sont faits enfants de Dieu par le baptême et qui vivent fidèlement de sa grâce.

Dès lors, les enfants de Dieu sont persécutés du fait qu'ils refusent d'être enfants du monde révolté contre Dieu. Leurs écoles sont à la peine, ce qui ne les empêche pas de poursuivre leur quête du Royaume des cieux. Ils sont montrés du doigt lorsqu'ils rejettent le poison qui les sépare de Jésus-Christ et qui tuerait leur âme. Or, ce poison porte un nom : c'est le naturalisme. Il se décline en deux aspects dans nos sociétés de « progrès » : d'un côté, le rationalisme qui décrète l'autonomie de l'intelligence et son refus de toute Révélation divine, de toute règle qui transcende l'étroit domaine de la conscience ; de l'autre, le libéralisme qui préconise le dérèglement de la volonté, abolissant toute finalité pour la nature humaine, à qui l'on fait croire qu'elle se crée au gré de ses passions et peut s'inventer un agir dépourvu de toute contrainte.

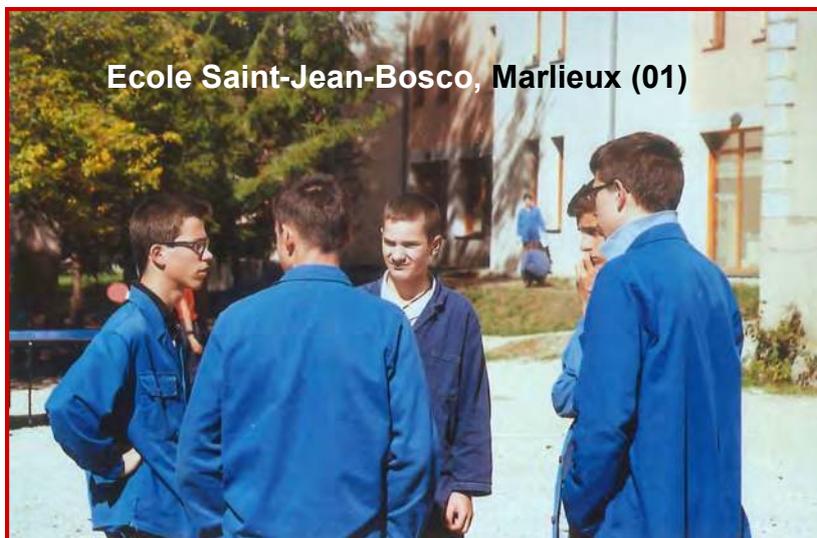


Profession de foi et communion solennelle à Camblain

Appliqués à la société, ces principes constituent la charte de la religion laïque dont les temples et les dogmes fleurissent depuis la Révolution française. La laïcité renvoie à la sphère privée la foi qu'elle rabaisse au rang de « croyance », pour imposer en retour le dogme de la séparation de l'homme avec Dieu. L'homme se « fait » lui-même, son intelligence invente ce qu'il décrète être une vérité nécessairement provisoire, et son agir se justifie dans l'absolue liberté de ses choix, avec l'illusion d'un respect de l'égalité du droit, pour chaque individu, d'agir comme bon lui semble. Les écoles de ce culte séparent l'enfant de la connaissance de Dieu et lui font pratiquer une vie de schizophrène, dans l'ignorance de sa fin ultime.

(suite page suivante)

Si l'on veut que les hommes retrouvent la paix entre eux, il faut qu'ils la fassent d'abord avec Dieu. Il leur faut se soumettre à la doctrine de l'Évangile. Le chemin que Dieu a tracé pour l'homme



ne supporte guère de sentier buissonnier. « Jésus-Christ n'est pas facultatif », disait le Cardinal Pie. Restaurer toutes choses dans le Christ, comme le voulait saint Pie X, à la suite de saint Paul, est l'antidote au naturalisme qui sépare pour mieux

tuer. Il faut renouer avec Dieu qui veut contracter avec ses créatures des noces éternelles.

Que la raison se réconcilie avec la foi. Que la volonté de l'homme se soumette à l'Amour de Dieu. Que l'État se soumette à l'autorité du divin Législateur. Et qu'ainsi les enfants goûtent la joie qui découle de l'unité d'une vie simplifiée, sous la lumière divine et la motion de la grâce, dans tous les apprentissages qui jalonnent leur découverte du monde et leur appartenance à la vie sociale.



Qu'enfin et résolument l'homme ne sépare plus ce que Dieu a uni.

Abbé Philippe Bourrat

A qui sont attribuées les bourses de l'ADEC ?

Grâce à votre générosité, ce sont toujours plus de familles qui peuvent bénéficier d'une bourse annuelle pour financer les lourdes dépenses de la scolarité de leurs enfants dans les écoles hors contrat. Cette année et pour la première fois, plus de 200 familles auront reçu une aide annuelle variable en fonction des ressources de chacune d'entre elles.

Les bourses concernent les parents d'élèves des écoles secondaires de garçons, tenues par des prêtres de la FSSPX. Les dossiers sont à retirer

directement auprès de l'école où les parents inscrivent leur enfant et sont à envoyer à l'ADEC avant le 31 juillet précédant la rentrée scolaire, pour permettre à l'ADEC d'examiner le dossier et de décider l'attribution (ou non) pour la rentrée scolaire.

Par cette entraide des bourses annuelles, les familles trouvent le moyen indispensable de mettre leurs enfants dans de véritables écoles catholiques. Conscients de leurs sacrifices, mais conscients aussi de la générosité des donateurs, nous plaçons sous la protection de saint Joseph cette œuvre indispensable de formation et d'éducation pour le salut des âmes et la survie de la chrétienté. Que tous les bénéficiaires de cette charité en action aient à cœur d'en remercier leurs bienfaiteurs par la prière.



Entraînement de boxe, St-Michel-Garicoïts, Domezain (64)

NOUVELLES DES ÉCOLES

École St-Jean-Baptiste-de-La-Salle, à Camblain-l'Abbé (62)



Des travaux urgents de réfection des canalisations d'eau ont dû être entrepris dans l'école (voir photo). Plusieurs kilomètres de tuyaux doivent être changés. La moitié des travaux seulement a pu être effectuée, faute de moyens. De-

meurent aussi en attente des aménagements dans les dortoirs mais aussi une série d'infrastructures sportives pour des terrains de jeu plus fonctionnels. Enfin, une partie de la chaussée située à l'entrée de l'école a été refaite.



École St-Jean-Bosco, à Marlieux (01)

Avec l'été ont été achevés de lourds travaux de réfection des toitures des deux tours du bâtiment ancien, ainsi que l'abattage d'arbres du parc. Par ailleurs, la suppression d'un ascenseur dans le bâtiment ancien a permis l'aménagement de l'espace ainsi libéré, sur les trois étages concernés. Il faut désormais envisager la construction d'une véritable église pour remplacer la chapelle provisoire située à l'étage du bâtiment ancien.

NOUVELLES DES ÉCOLES

École Saint-Bernard, à Bailly (78)

La place située à l'entrée de l'école, qui sert de garage à vélo mais aussi de lieu de rassemblement des primaires avant la sortie des classes, a été bétonnée. Cela évite aux élèves d'avoir les pieds couverts de boue les jours de pluie. C'est un gain de propreté pour l'école et pour les voitures des parents qui viennent chercher chaque jour leurs enfants.



École Saint-Joseph-des-Carmes, à Montréal-de-l'Aude (11)

Alors que l'école et la région bénéficient de la nouvelle église désormais achevée, des travaux d'aménagement du réfectoire ont été effectués pour l'agrandir, en y ajoutant la surface du couloir adossé. Il reste encore à assurer la mise aux normes de l'ancienne chapelle et sa réaffectation en local à usage scolaire. La plus importante école en termes d'effectifs (près de 240 élèves) a donc encore besoin de votre aide.



NOUVELLES DES ÉCOLES

École l'Étoile du Matin, à Eguelshardt (57)



Le système de sécurité incendie (alarme incendie) doit être changé, trente ans après son installation. Nous remercions d'avance les bienfaiteurs qui nous aideront à financer cette mise aux normes dont le coût s'élève à 30 000 €. Il nous manque encore la moitié de cette somme pour réaliser les travaux.

Les élèves prient le chapelet chaque jour pour nos bienfaiteurs.

Oui, je soutiens l'ADEC et je fais un don par

chèque bancaire à l'ordre de « ADEC »

11 rue Cluseret - 92 280 SURESNES CEDEX

ou carte bancaire sur le site www.laportelatine.org

Paiement sécurisé - Reçu fiscal sur demande

Impôt sur le revenu (impôt sur les sociétés) : 66 % (60%) du montant de votre don est déductible dans la limite de 20 % du revenu imposable (5% du chiffre d'affaires).

Don déductible de l'ISF ou don de titres (actions) : nous contacter
tél. : 01 45 06 10 68.

Pour nous aider à faire face à la hausse des demandes de bourses, merci de faire un don, même de 5 € ou 10 €, et de donner cette Lettre à votre entourage (famille, amis, collègues, voisins, etc.) et faire ainsi connaître l'ADEC.

Le **chapelet** est récité dans les écoles aux **intentions de tous les bienfaiteurs.**